

Carpentras, le 29 janvier 2024
COMMUNIQUE DE PRESSE

Concours des vins AOC Ventoux : le palmarès de cette 46^{ème} édition !

Ce vendredi 26 janvier s'est tenue la 46^{ème} édition du concours des vins AOC Ventoux, à Bedoin, organisé par les équipes de l'ODG. Cette année encore, 38 dégustateurs ont répondu présents pour découvrir, déguster puis sélectionner les meilleurs vins de l'appellation Ventoux.

Ce rendez-vous attendu des opérateurs, récompense chaque année et depuis 46 ans maintenant, le travail ainsi que l'engagement des producteurs et négociants de l'AOC.

Les caves et domaines ont présenté les vins du millésime 2023 dans les trois couleurs, mais également des vins rouges et blancs du millésime précédent. Le jury, composé de producteurs, négociants, courtiers, usagers du produit ou techniciens, les ont dégustés avec attention et enthousiasme.

À la suite de la dégustation, chaque jury a désigné les vins méritant une médaille d'Or, d'Argent ou de Bronze. L'ensemble des vins médaillés se sont vu attribuer un diplôme.

Comme l'an passé, la Confrérie des vins de l'AOC Ventoux a remis leurs diplômes aux vignerons et négociants dont les vins ont été distingués. Cette journée s'est terminée à l'issue d'un l'apéritif dinatoire, dans une ambiance conviviale et pleine de partage.

Voici le palmarès de cette 46^{ème} édition, avec au total 33 vins médaillés :

Pour cette édition 2024, ces 123 échantillons ont été dégustés.

Les 8 jurys ont ainsi pu apprécier :

- les blancs 2022 : 4 échantillons
- les blancs 2023 : 19 échantillons
- les rosés 2023 : 35 échantillons
- les rouges 2022 : 24 échantillons
- les rouges 2023 : 41 échantillons



Retrouvez les engagements de l'AOC Ventoux sur leur

Nouveau site Internet : www.aoc-ventoux.com

Et toute l'actualité sur : [LinkedIN](#) | [Instagram](#) | [Facebook](#)

A PROPOS DE L'AOC VENTOUX

« Réunis pour partager, protéger et cultiver le sommet du vivant. »

Au sud de la Vallée du Rhône et au cœur de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'AOC Ventoux s'étend sur un vignoble de 5 700 ha et sur deux Parcs Naturels Régionaux. Le Syndicat vigneron créé en 1949 devient l'AOC Ventoux en 1973. Il compte aujourd'hui un peu moins de 150 caves : 13 caves coopératives et 128 caves particulières. L'AOC Ventoux réunit une communauté de vignerons passionnés et dynamiques qui élaborent vins rouges, blancs et rosés reconnus pour leur fraîcheur et leur diversité aromatique. Grâce à l'influence de la montagne, qui culmine à 1912m, l'AOC bénéficie de l'un des climats les plus frais du sud de la Vallée du Rhône. Dans ce cadre naturel exceptionnellement préservé, deux fois réserves de biosphères classées par l'UNESCO, les vignerons du Ventoux veillent sur l'environnement et les terres qui font sa richesse, et s'attachent à préserver une biodiversité animale et végétale hors du commun. Maillon essentiel de l'attractivité de la région, alliée de tous les acteurs locaux, l'AOC Ventoux valorise un terroir unique et s'engage avec tous les acteurs du territoire pour protéger le vivant, dynamiser la culture locale et élaborer des vins de qualité.